

## INFORMATIONS POUR L'INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ECOLE MATERNELLE

Si vous souhaitez inscrire à l'école maternelle votre ou vos enfant(s), âgé(s) de **2 ou 3 ans** en **Toute Petite Section ou en Petite Section pour la rentrée 2017/2018**, voici les informations nécessaires.

### Petit rappel général

L'école maternelle n'est pas obligatoire mais les parents qui le souhaitent peuvent y inscrire leur enfant dès l'âge de trois ans. L'enfant, âgé de 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire (pour la rentrée scolaire 2017/2018, le **lundi 4 septembre 2017**) ou dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre de l'année, peut également être admis, **après les vacances de Noël**, mais seulement dans la limite des places disponibles et à la condition qu'il soit apte à la vie collective en milieu scolaire et **qu'il soit propre**.

### Procédure d'inscription

Pour la première scolarisation de votre ou vos enfant(s) dans une école publique, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école qui effectuera l'inscription de votre enfant.

L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

L'inscription sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- **du certificat d'inscription (à retirer en mairie)**
- du carnet de vaccinations (*vaccinations obligatoires : le D.T.-POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite*)
- et d'une attestation d'assurance (requis à la rentrée).

### La finalité de l'école maternelle (Bulletin officiel n° 32 du 3 septembre 2009)

« L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et de leur éveil culturel. »

### L'accompagnement des ruptures : la première rentrée (BOEN hors série n° 5 du 12 avril 2007)

« Les enseignants de l'école favorisent son (l') adaptation (de l'enfant) et l'aident à tirer profit de cette nouvelle expérience en organisant ce passage délicat, notamment par un accueil des parents avec leur enfant, pour une prise de contact avec les lieux et les personnes. L'enfant et sa famille découvrent, si possible avant même le jour de la rentrée, la classe et l'ensemble des locaux. Ils font connaissance avec les adultes de l'école. »

Plus particulièrement à notre école, si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Mme GODEFROY au **02.99.39.53.74 le mardi toute la journée**.

Les « **Portes Ouvertes** » auront lieu à l'école maternelle **le samedi 17 juin 2017 de 10h00 à 12h00**.

Ce sera l'occasion pour vous et vos enfants de prendre contact avec les lieux et les personnes.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement, l'équipe enseignante.